

TITRE 5

LES REGLEMENTS PARTICULIERS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

- DOTATION -

Pour tous les championnats (seniors - jeunes - féminines) :
Le premier de chaque poule recevra un fanion et un ballon.

FOOTBALL D'ANIMATION CHAMPIONNAT U13

Championnat avec publication de classement en 2 phases pour la saison 2020/2021

1^{ère} Phase

- Brassage sur 4 niveaux : D4 (X poules de 8 équipes), D3 (6 poules de 8 équipes), D2 (3 poules de 8 équipes) et D1 (2 poules de 8 équipes).
- Les équipes de D1 et D2 sont réparties dans les poules suivant leur classement de la seconde Phase de la saison passée et celles de D3 et D4 en poules géographiques.
- Championnat sans match retour. Suivant le nombre d'équipes engagées, il peut y avoir des poules de 7 équipes donc quelques exempts. Chaque équipe de la poule rencontre toutes les autres.
- Composition des Niveaux d'après le classement de la saison précédente et après confirmation des engagements via Foot Club pour la nouvelle saison. La confirmation des Niveaux proposés par la Commission Foot Animation s'effectue par courrier, par mail ou lors des réunions « J'accompagne les U13 » se déroulant en début de saison dans chaque secteur. Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf en D1 1^{ère} Phase.
- 4 équipes de D1 (les 2 premiers de chaque poule) peuvent accéder à un critérium de Ligue. En cas de désistement d'une équipe, l'équipe classée troisième dans la même poule peut la remplacer. Le seul critère pris en compte après le sportif est sur « l'esprit », les équipes U13 ne peuvent accéder à celui-ci en cas de cumul de sanctions disciplinaires ou de prévention.

2^{ème} Phase

- 4 Niveaux sur 7 journées : D4 (X poules de 8 ou 9 équipes), D3 (6 poules de 8 équipes), D2 (3 poules de 8 équipes) et D1 (2 poules de 8 équipes).
- Championnat sans match retour.
- Les équipes de D1 et D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente et celles de D3 et D4 restent en poules géographiques.
- Poules de 9 équipes et plateaux de 3 équipes pour la D4 uniquement si les conditions sanitaires le permettent.
- Engagement payé par toute équipe engagée lors du tirage des poules de la 2^e Phase et amende (forfait simple) pour toute équipe qui se retire après la composition de celles-ci.

Rencontres

- Les rencontres se déroulent le samedi après-midi aux dates officielles prévues sur le calendrier établi par la Commission Technique.
 - Matches de 2 x 30 mn si 2 équipes
 - Matches de 1 x 30 mn si 3 équipes

Début des rencontres : 13h 30

Changement de date des rencontres

Possibilité d'avancer ou de reporter une rencontre si les clubs concernés sont d'accord mais à la condition de fournir la date de report lorsque la demande est faite. Celle-ci ne peut pas se dérouler après la dernière journée de chaque phase.

Sauf pour la D1 1^{ère} Phase : Possibilité uniquement d'avancer une rencontre

Arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Rappel : Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 et D2.

Ententes et équipes réserves

- L'entente porte le nom du club où se déroulent les rencontres.
Les ententes et les équipes Réserves ne peuvent pas évoluer en D1 en première Phase

Montées – Descentes

- Il y a des montées et des descentes à la fin de chaque phase (Se reporter au tableau).
- Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au Niveau supérieur.
- Equipe Féminine : une équipe Féminine peut accéder au Niveau supérieur même si son indice est plus grand que ceux des équipes « garçons ».
Dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes féminines, le règlement est identique à celui des équipes « garçons ».
- Il n'y a pas de récompense en fin de saison.

Détermination des équipes montantes ou descendantes dans chaque phase, dans le cas d'un nombre impair d'équipes :

1. Le ratio de chaque équipe ayant le même rang de classement (quotient entre le nombre de points et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
2. En cas de ratio identique, les équipes sont départagées par le ratio du goal-average général (quotient entre la différence de buts et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le ratio de la meilleure attaque (quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs joués (par chaque équipe)).

4. Niveau D3

Si une équipe ayant le plus petit indice dans un Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas accéder au Niveau Supérieur. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui la remplace

Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prenons le meilleur deuxième des autres poules.

5. Niveau D4

Si une équipe ayant le plus petit indice dans un Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas accéder au Niveau Supérieur. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui la remplace

Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prenons le meilleur deuxième des autres poules.

Classements

En cas d'égalité dans une même poule, les équipes sont départagées par :

1. Le classement aux points des rencontres jouées entre elles durant la phase.
2. La meilleure différence de buts sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité après le classement précédent.
3. Le plus grand nombre de buts marqués sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
4. La meilleure différence de but sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
5. Le plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
6. Par tirage au sort entre les équipes restées à égalité.

Licences

- Tous les joueurs participants devront avoir une licence.
- A partir de la seconde Phase, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée (voir Tarifs dans l'annuaire).

Toute équipe ayant un ou plusieurs joueurs sans licence ne peut accéder au Niveau supérieur à la fin de la 1^{ère} Phase.

Equipers premiers

- Pas de notion d'équipers premiers en Foot Réduit.

Mutations

- Le cachet « mutation » est obligatoire sur les licences à partir des U12 inclus. Par conséquent, l'article 160 de la Fédération Française de Football concernant le nombre de mutés est applicable ainsi que l'accord du club quitté obligatoire hors période.

Forfait

- Le forfait, simple ou général, enregistré est amendé (voir tarifs dans l'annuaire).
- Si l'équipe qui reçoit est absente, une amende supplémentaire est infligée et est reversée à l'équipe visiteuse si elle s'est déplacée (tarifs dans l'annuaire du District).

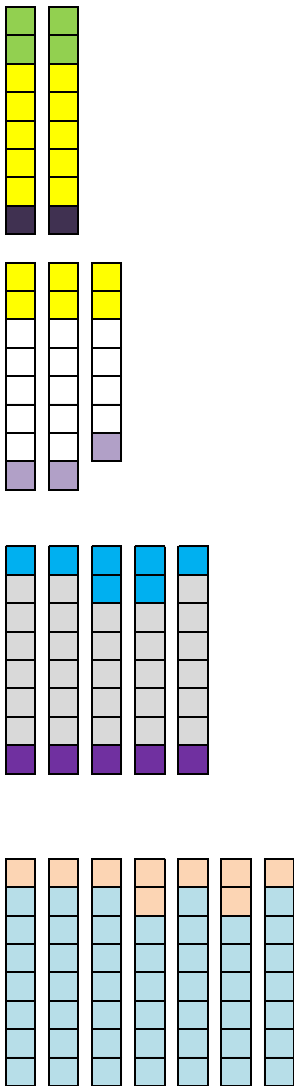
Lois du jeu

- **Terrain – surface – buts – ballons**
Terrain : ½ terrain à 11 - Surface : 13 m x 26 m - Buts : 6 m x 2,10 m avec filets - Ballon taille 4
- **Nombre de joueurs**
8 joueurs (7 + 1 GB). Nombre de remplaçants 0 à 3 - minimum 6 joueurs
Chaque joueur doit démarrer 1 période - 3 U11 autorisés par équipe
- **Equipements**
Maillots dans le short
Chaussettes relevées en dessous des genoux
Protège-tibias obligatoires
« Tip top » doivent être placés sous les chaussettes
- **Temps de jeu**
2 mi-temps de 30'
Temps de jeu/joueur : mini 50% tendre vers 75%
- **Coup d'envoi**
Interdit de marquer directement sur l'engagement
Adversaires à 6 m

- **Prise de balle à la main du gardien sur passe en retrait volontaire d'un partenaire**
Interdit. Sinon CF Indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m
Mur autorisé à 6 m
- **Relance du gardien**
Pas de frappe de volée, ou de ½ volée
Sinon CF indirect ramené perpendiculaire à la ligne des 13 m
- **Coup de pied de but**
À plus ou moins 1 m à droite ou à gauche du point de réparation
Le ballon doit sortir de la surface pour que la remise en jeu soit valable
Tendre vers 100% des coups de pied de but joués par les gardiens
- **Touche**
À la main, À refaire en cas de mauvais geste
- **Coups francs**
Directs ou indirects (règles du football à 11) - mur à 6 m
- **Hors-jeu**
À partir de la ligne médiane
- **Coup de pied de coin**
Au point de corner
- **Coup de pied de réparation**
À 9 m
- **Arbitrage**
Jeune U15 ou U17, adulte ou arbitre officiel
Pour les assistants : 1 joueur remplaçant de chaque équipe

Championnat U13 Saison 2020/2021 en 2 Phases commençant le 26 Septembre avec le nombre d'équipes engagées cette saison au 20 Octobre 2020

1ère phase

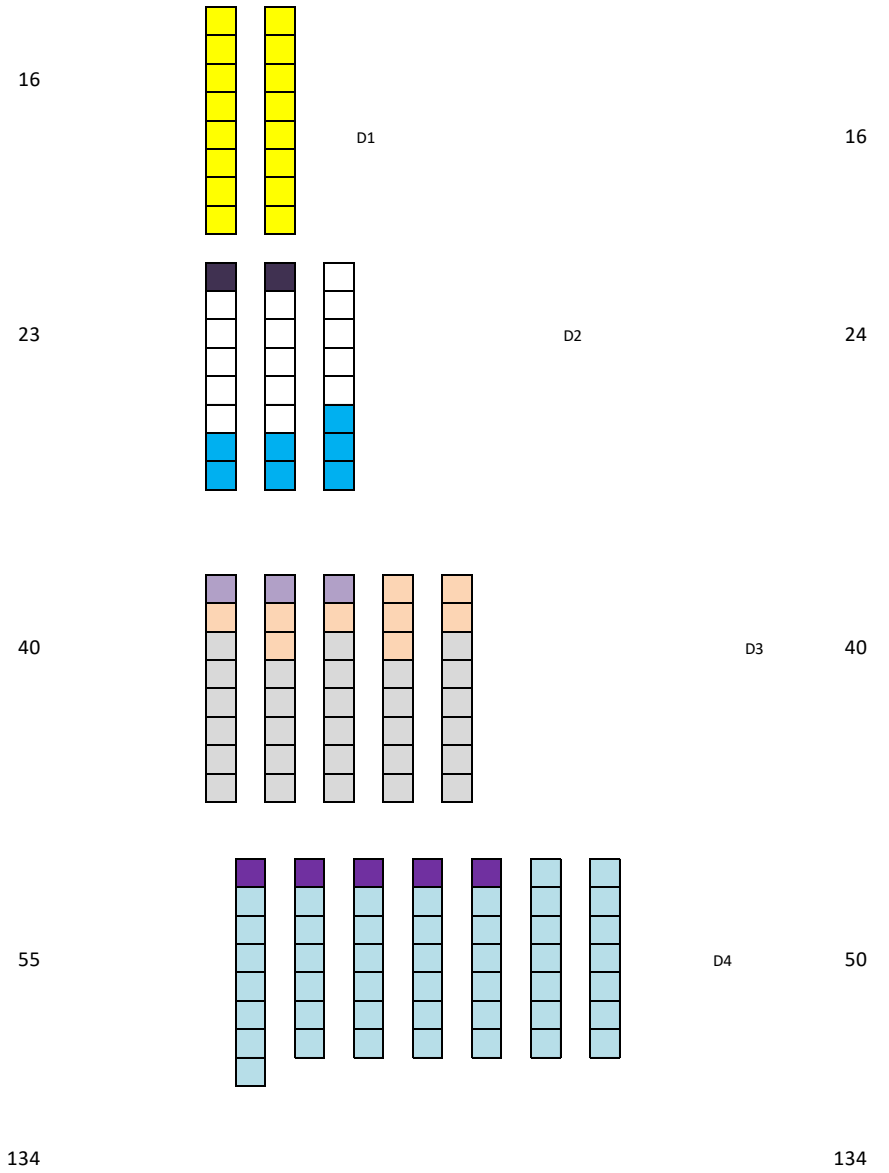


2ème Phase



Ligue

4



134

134

PLATEAUX U11

Les épreuves se dérouleront en 2 phases comprenant 3 niveaux (entre 9 et 15 équipes par poule).

Article 1 : Première phase

Jusqu'à la trêve de Noël.

Engagement payé par toute équipe engagée en 2ème phase.

Possibilité d'engager une équipe durant toute cette 1ère phase.

Possibilité de retirer une équipe à la Toussaint et/ou à Noël sans être amendé.

Article 2 : Deuxième phase

Après les vacances de février.

Elle sera réorganisée en fonction des résultats obtenus et des demandes des clubs.

Aucun classement ne sera effectué en fin de saison.

Article 3 : Arbitrage

L'arbitrage sera fait de préférence par des jeunes (jeune arbitre recevant puis jeune visiteur).

Article 4 : Forfaits

En cas de forfait général : une amende sera due (voir tarif).

Le club recevant absent à l'organisation de son plateau sera amendé d'un forfait de déplacement des équipes qui se seront déplacées d'un montant de 15 € par équipe.

Pour tout plateau non joué, la feuille de match devra être envoyée au District en donnant les raisons de l'annulation : il n'y aura pas de reprogrammation.

Article 5 : Licences

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir du 1er janvier, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée.

PLATEAUX U9 et U7

Dans cette catégorie, seuls sont autorisés les rassemblements avec un même nombre de matchs pour chaque équipe et la même récompense pour tous les joueurs (art. 5 du Statut Fédéral des Jeunes).